

Un cadre juridique

La laïcité est à la fois une éthique et un ensemble de règles juridiques. La loi de 1905 fixe la place respective de l'État et des religions dans l'espace français. On est passé d'un système d'une religion d'État avec l'Ancien Régime à un système où quatre religions sont reconnues, le calvinisme, le luthéranisme, le judaïsme et le catholicisme par le Concordat, pour aboutir enfin à la Séparation des Églises et de l'État qui fonde l'ordre public laïque.

La laïcité implique la neutralité de l'État par rapport aux convictions de chacun et la liberté des confessions par rapport au politique. Elle est inscrite dans notre constitution :



« LA FRANCE EST UNE RÉPUBLIQUE INDIVISIBLE, LAÏQUE, DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE. » article 1^{er} de la constitution de 1958



Signature du Concordat. Pour Bonaparte, la paix religieuse doit servir à restaurer l'unité nationale. Lavis du baron Gérard, château de Versailles.



En Alsace, lecture de la Protétation de Bordeaux par une religieuse dans une salle de doctrine chrétienne pour la fête du 1^{er} mars 1919.

Ni le Concordat, ni la loi de 1905, n'ont reçu application dans les colonies. Aujourd'hui encore, la Guyane et des Territoires d'Outre-Mer restent soustraits à la loi de 1905.

De même en Alsace et en Moselle, sous occupation allemande en 1905, le Concordat est toujours en vigueur. L'État aide financièrement les quatre cultes reconnus, rétribue rabbins, pasteurs et curés, et un enseignement religieux est délivré à l'école publique.

LE 14 JUILLET



Commissé de l'armée 14 juillet dessin de Colin 1945.



En Irlande, la religion joue un rôle majeur dans l'affirmation de l'identité nationale.

La laïcité constituerait un progrès dans les États théocratiques, nombreux à travers le monde, où hommes et femmes sont soumis à des « lois divines » qui sont parfois des rites barbares - lapidation pour adultère, amputation pour vol. Elle pourrait être un modèle dans les pays où des conflits ethnico-religieux se sont déroulés comme en ex-Yougoslavie.

LA LAÏCITÉ NE VA PAS SANS DÉMOCRATIE, MAIS TOUS LES ÉTATS DÉMOCRATIQUES NE SONT PAS LAÏQUES.

Au Danemark, le luthéranisme est religion d'État et la reine d'Angleterre est chef de l'Église anglicane.

Mais **beaucoup de ces États européens connaissent une « sécularisation »**. La religion a perdu de son pouvoir sur l'État et la société. Le débat n'en est pas moins vif autour de l'introduction de Dieu ou de l'héritage chrétien dans la future Constitution européenne.

Aux États-Unis, société profondément religieuse, le premier amendement de la constitution stipule : « Le Congrès ne fera aucune loi relativement à l'établissement d'une religion ou en interdisant le libre exercice . »

Depuis Mustapha Kemal, la Turquie, seul pays musulman où l'Islam n'est pas religion d'État, pratique une laïcité autoritaire.

Le Mexique pratique la liberté de croyance et de cultes et il n'y a pas d'enseignement confessionnel.



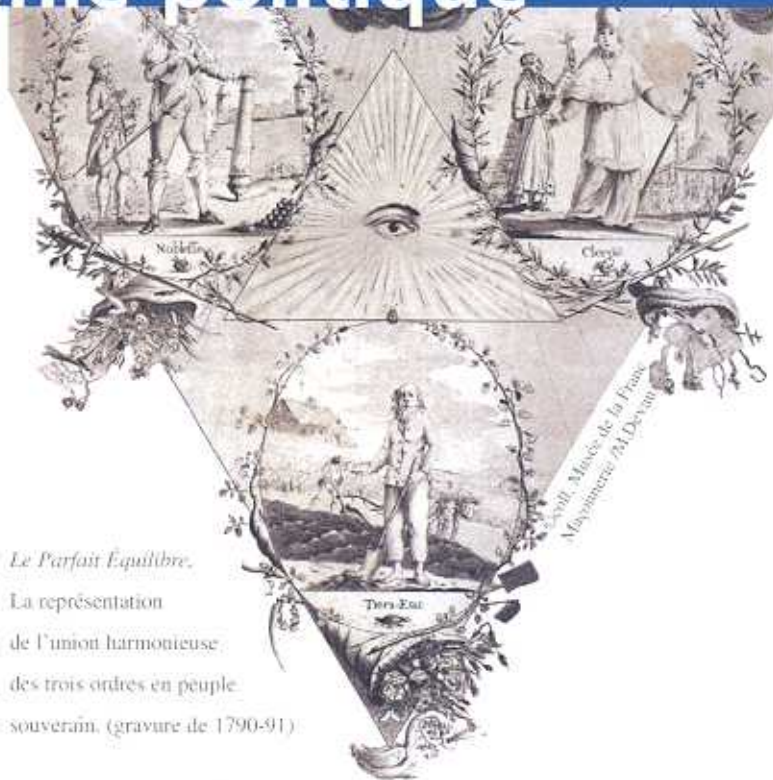
Manifestation de femmes turques soutenant le parti Liberté et démocratie.



Bill Clinton, élu président, prête serment sur la Bible, 20 janvier 1993

Une philosophie politique

La laïcité est un concept issu d'une philosophie politique d'émancipation. Héritière des Lumières, des philosophies de la raison, des sciences et du progrès, elle porte avec elle les acquis de la Révolution française au premier rang desquels les principes de liberté et d'égalité.



Le Parfait Équilibre.
La représentation de l'union harmonieuse des trois ordres en peuple souverain. (gravure de 1790-91)



Le Premier ministre, le ministre de l'Éducation nationale et le ministre de l'Enseignement professionnel, posent avec des lycéens le 30 janvier 2002, dans le cadre du plan d'action « respect à l'École »



Le ministre délégué à l'Enseignement dans une école d'une ZEP le 14 mai 2002.

LA DOCTRINE LAÏQUE IMPLIQUE QUE « LES HOMMES NAISSENT LIBRES ET ÉGAUX EN DROIT ». EN METTANT AU PREMIER RANG LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE, ELLE REFUSE TOUTE DOMINATION DES ESPRITS, QU'ELLE SOIT RELIGIEUSE OU IDÉOLOGIQUE.

Le modèle laïque français consacre une double indépendance : indépendance de l'État vis-à-vis de la religion, indépendance de la religion vis-à-vis de l'État. En ce sens, les États où la religion est « plus ou moins réprimée » ne sont pas pour autant des États laïques, pas plus l'Irak de Saddam Hussein que l'Union Soviétique ne l'étaient.



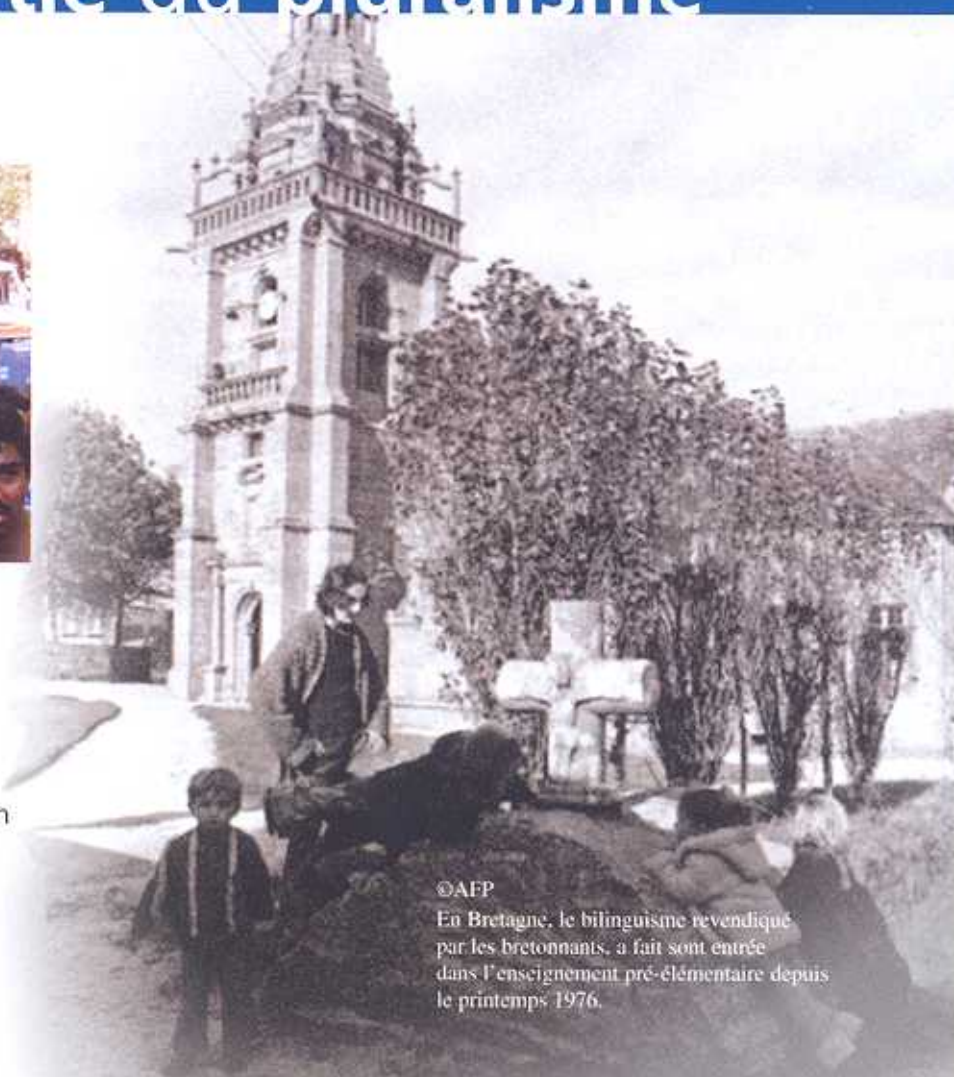
LE COMBAT LAÏQUE EST UN COMBAT CONTRE L'OBSCURANTISME, IL SUPPOSE L'AUTONOMIE DE PENSÉE DES INDIVIDUS ET L'ESPRIT CRITIQUE CONTRE L'ENDOCTRINEMENT. C'est la raison pour laquelle l'éducation est au centre de la démarche laïque. Avec la diversité des convictions qu'elle légitime, la laïcité fait de l'espace public un espace de débat, le lieu même de la démocratie.

Meeting international organisé par «la libre Pensée Française» pour dénoncer les conditions d'accueil du pape.

La garantie du pluralisme



Festival annuel dédié à Ganesh dans les rues du 18^e arrondissement de Paris, septembre 2000.



©AFP
En Bretagne, le bilinguisme revendiqué par les bretonnants, a fait son entrée dans l'enseignement pré-élémentaire depuis le printemps 1976.

Longtemps, la France a soupçonné la diversité ethnique, culturelle ou religieuse d'être un facteur de division et de menace pour l'unité nationale. Bretonnes ou basques, italiennes ou polonaises... les minorités ont dû renoncer à leurs identités particulières pour s'assimiler.

LA RÉPUBLIQUE ADMET L'EXPRESSION PUBLIQUE DES APPARTENANCES RELIGIEUSES, ETHNIQUES OU CULTURELLES DANS LES LIMITES DE L'ORDRE PUBLIC DÉMOCRATIQUEMENT DÉFINI, DU RESPECT DES LIBERTÉS ET DE L'INTÉGRITÉ DES PERSONNES. MAIS LA RÉALITÉ SOCIALE SE MONTRE SOUVENT MOINS TOLÉRANTE.

Aujourd'hui, notre conception de cette diversité s'est accommodée du pluralisme. Chacun peut faire état de ses appartenances : des garanties ont été offertes aux langues minoritaires, la diversité ethnique est considérée comme constitutive de la Nation. Toutefois, l'expression de revendications identitaires, quand elles nient les valeurs universalistes, n'est pas exempte de dérives communautaristes.



La garantie du pluralisme est une finalité de la laïcité. Mais elle s'accompagne de la garantie pour l'individu de choisir, sans contrainte d'une communauté ou d'un groupe, ses propres - et parfois multiples appartenances.



La neutralité des services publics



L'ÉTAT LAÏQUE NE PRIVILÉGIE AUCUNE CONVICTON PHILOSOPHIQUE OU RELIGIEUSE. LA CONSTITUTION PRÉCISE QUE « LA RÉPUBLIQUE ASSURE L'ÉGALITÉ DEVANT LA LOI DE TOUS LES CITOYENS SANS DISTINCTION D'ORIGINE, DE RACE OU DE RELIGION ».

Costa-Gavras, et son avocat après le rejet de la demande faite par l'association catholique AGRIF contre l'affiche de son film *Amen*.



Ces deux principes supposent la neutralité des services publics et de ses fonctionnaires. L'éthique laïque est proche en ce sens de l'éthique médicale : les services publics doivent être à l'abri de toute accusation de partialité et de discrimination. Le postier, l'éducateur, le policier, le cheminot ou le juge doivent assurer le même service à n'importe quel usager. Le fonctionnaire ne doit pas afficher ses convictions par quelques signes distinctifs que ce soit. Hors de sa fonction, il retrouve son autonomie. Il peut défendre ses intérêts professionnels dans un syndicat.

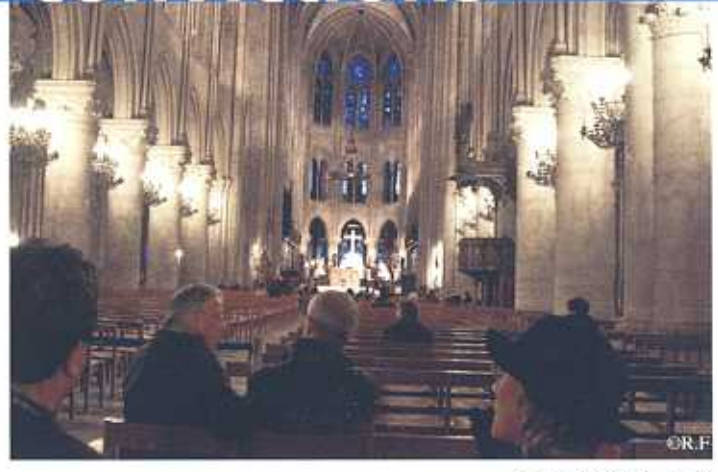
Tous les dimanches, la chaîne publique France 2 diffuse en intégralité la messe.



Certains corps de la fonction publique ont des statuts particuliers : pas de syndicat chez les militaires, pas de droit de grève chez les policiers. Les titulaires d'un mandat politique sont soumis à diverses incompatibilités. Toutefois, ils ne sont pas contraints à la démission comme en Angleterre.

L'égalité des convictions

COMMENT FAIRE RESPECTER L'ÉGALITÉ DES CULTES ET DES CONVICTIIONS ALORS QUE NOTRE HISTOIRE EST IMPRÉGNÉE, DANS NOS PAYSAGES, NOTRE CALENDRIER, LES JOURS FÉRIÉS ... PAR LE CATHOLICISME ?



Notre-Dame de Paris



Synagogue de Paris.



Baptême protestant d'enfant en Alsace par une femme pasteur.



Prière à la grande mosquée de Paris lors de la fête de l'Aid-el-Kebir.

Les religions reconnues par le Concordat disposent en 1905 des lieux de culte qui leur ont été affectés. Mais **les nouveaux cultes comme l'islam et le bouddhisme ne bénéficient pas de ces avantages du passé**. Problèmes d'autant plus épineux que la construction de mosquées ou la formation des imams sont souvent financées par des États étrangers fondamentalistes !

Les Pouvoirs publics ont poussé à la création d'un Conseil représentatif du culte musulman. Cette intervention de l'État dans l'organisation d'un culte a été critiquée parce que ne correspondant pas à l'esprit de la loi de 1905. Il appartient au Conseil français du culte musulman de contribuer à une pratique de l'islam dans notre pays dans le respect du cadre laïque de la République.

L'ÉGALITÉ DES CONVICTIIONS NE SE RÉSUME PAS À LA SEULE ÉGALITÉ DES CULTES. LES AGNOSTIQUES OU LES ATHÉES PEUVENT TOUT AUTANT S'EN PRÉVALOIR.

Les signes et les manifestations

L'affaire du « foulard islamique »

divise la société française depuis une quinzaine d'années. Elle **crystallise divers enjeux : menaces de manipulation intégriste, soumission de la femme, droit à la différence.**

Certains voient dans le port du « foulard islamique » à l'école un signe religieux incompatible avec les principes de la laïcité, d'autres pensent que l'école, principal lieu de l'intégration dans la société, ne peut exclure. L'avis du Conseil d'Etat, demandé par le ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Lionel Jospin, n'a pas suffi pour calmer la polémique. Inquiets des avancées des groupes fondamentalistes musulmans, des hommes politiques ont réclamé une loi pour interdire les signes religieux à l'école.

Élèves du lycée
Averroès, premier
lycée privé
musulman en France.



Classe d'enfants
Loubavitch,
mouvement
ultra-religieux
et messianique
du judaïsme.



*Installée par le Président de la République, une commission, présidée par le médiateur de la République, **Bernard Stasi**, a produit un rapport sur l'attitude à adopter devant le nouveau paysage culturel et religieux de la France, marqué par la forte présence de l'islam.*

Bernard Stasi
montrant,
le 11/12/2003,
le rapport
de la commission
sur la laïcité
qu'il a présidée.



Le Président de la République a suivi une partie de ses recommandations en faisant mettre en délibération à l'Assemblée une loi interdisant « les signes et tenues qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse des élèves ».

Les individus peuvent aujourd'hui choisir leurs orientations sexuelles, décider de procréer ou non. Les femmes peuvent disposer de leur corps, interrompre volontairement leur grossesse. Certaines de ces libertés n'auraient pas été possibles sans les progrès scientifiques.

La science a aujourd'hui la capacité de créer la vie, de la prolonger ou de l'arrêter sans violence, de la transformer.

Mais ces droits ont été acquis par une délibération politique de l'ensemble de la société. **Il n'appartient à aucune religion d'empêcher leur adoption s'ils expriment la volonté majoritaire des citoyens.** Aucune autorité ne doit faire pression pour empêcher chacun de les exercer librement.



Manifestation contre l'IVG, octobre 1988.



LA LAÏCITÉ LUTTE CONTRE L'OBSCURANTISME ET NE FIXE COMME LIMITES AUX DÉVELOPPEMENTS DES SCIENCES QUE LE RESPECT DES PRINCIPES HUMANISTES FONDAMENTAUX.

Mais c'est aussi une éthique du débat démocratique. Les grands choix qui ont des répercussions sur la vie des personnes (dans les domaines comme la biologie, l'environnement ou l'économie), doivent être débattus et tranchés collectivement et non décidés par une caste, se réclamerait-elle de la raison, serait-elle composée d'experts ou de savants.



Le Professeur René Frydman montre la photographie du premier bébé éprouvette français.

Liberté d'expression et prosélytisme

La laïcité implique la liberté des convictions et des croyances. Le droit à la critique ne peut être prohibé par la seule religion : la notion de blasphème est incompatible avec le principe de laïcité.

Le prosélytisme pose aussi problème. C'est le cas quand la pression communautaire ou familiale remplace l'adhésion, en particulier sur des groupes que l'on veut inférioriser comme les femmes ou vulnérables comme les enfants. C'est le cas également pour les sectes qui manipulent les esprits et les embrigadent. Mais l'État ne reconnaissant aucun culte ne peut définir où s'arrête la religion et où commence la secte.

Il a écarté toute référence religieuse, pour juger simplement les pratiques délictueuses. Reste que les sectes utilisent les ressources du droit en se réclamant de la liberté de conscience.



Manifestation à Londres contre Salman Rushdie, 27 mai 1989.



Lecture de la Bible par un témoin de Jéhovah.

L'AUTONOMIE DE PENSÉE DES INDIVIDUS SUPPOSE QU'ILS AIENT LES OUTILS DE FORMATION POUR COMPRENDRE ET CHOISIR, C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE L'ÉCOLE EST AU CŒUR DU COMBAT LAÏQUE.

Mais les médias de masse comme la télévision ont aussi un rôle essentiel dans l'acculturation et la construction des représentations qui fondent nombre de comportements. Or, ils se considèrent souvent comme affranchis de toute responsabilité d'éducation civique et privilégient le sensationnel pour une écoute plus large.



Manifestation contre l'installation de l'Église de scientologie, Paris 17^e, nov 2001.

Liberté, égalité, fraternité



coll. Musée de la Franc-Maçonnerie/M.Devaux

La paix ramenée parmi les hommes divisés par la discorde.

Il n'est pas étonnant que le concept de laïcité qui a accompagné tout au long des siècles le cheminement qui allait conduire à la souveraineté du peuple et dont les premières concrétisations se sont faites sous l'ère révolutionnaire retrouve dans ces tenants et aboutissants la devise de la République.

De la **liberté**, la laïcité épouse tous les contours. Elle s'est dressée contre l'absolutisme politique et religieux.

De l'**égalité**, elle prend toutes les acceptions : égalité des croyances, égalités des origines ethniques ou sociales. Elle combat toutes les exclusions, toutes les discriminations.

De la **fraternité**, elle est la condition. C'est parce qu'elle parie sur la diversité et sur la capacité de vivre ensemble qu'elle a édicté ses principes, ses lois comme celle de la Séparation des Églises et de l'État qui a 100 ans en 2005.

Socle essentiel du pacte républicain, la **laïcité** est inséparable de la démocratie, de la justice sociale, de la solidarité et de la paix civile.



«Bal des pompiers» à l'occasion de la fête du 14 juillet.

Manifestation étudiante en décembre 2003.

